



Collecte des déchets

PMC et Papiers-cartons : La prochaine collecte des PMC et cartons aura lieu le **lundi 17 juin**.

Déchets ménagers : Les jeudis à Familleureux, Seneffe et Petit-Roeulx et les vendredis à Arquennes et Feluy.

Démenti de faillite de la Commune

La commune de Seneffe conteste l'article paru dans la Nouvelle Gazette de ce mercredi 29 mai. « Dégrèvements : risque de faillite pour les finances »

Il n'y a aucun risque de faillite. Le SPF Finances a bien accordé un dégrèvement de 2.850.000 euros à deux entreprises Syngenta et SOL et non COL comme le mentionne l'article. La commune a anticipé ces risques et a créé une provision de 3,8 millions d'euros pour ceux-ci, montant auquel se rajoutent les bonis et réserves cumulés de 10 millions d'euros. La commune dispose donc d'un matelas de 14 millions d'euros tout à fait suffisant pour faire face à ce dégrèvement. Les citoyens peuvent être rassurés. Il n'y a aucun risque de faillite.

Ce dégrèvement porte sur les années 2006 à 2018. Il n'est en rien lié à l'illégalité de la taxe industrielle compensatoire comme le mentionne l'article. La taxe qui a été déclarée illégale est la taxe provinciale, pas la taxe communale. Ce dégrèvement est lié à une révision du montant cadastral qui peut être dû à des diminutions d'outillage ou des exonérations suite à des nouveaux investissements dans le cadre du plan Marshall. Les demandes de dégrèvements sont analysées par le SPF finances. La commune déplore le manque de communication avec le SPF finances et les délais de prise de décisions. Trancher en 2019 une contestation de 2006 a un double effet. D'une part, depuis 2006, le montant perçu n'a pas été adapté ce qui augmente l'impact par le cumul des années et d'autre part, la commune doit par conséquent payer des intérêts de retard fixés par la loi à 7%.

L'IPP de la commune de Seneffe est de 8% et non 8,8% comme le mentionne l'article. Et la suppression de la gratuité de la collecte des immondices date de 2008 dans le cadre du cout vérité imposé par la Région Wallonne et n'est en rien lié aux dégrèvements.



Agenda

Guides Composteurs - Le samedi 8 juin de 10 à 12h

Séance d'information et de démonstration de compostage au Jardin du CPAS, rue de Chèvremont, 37 à Arquennes. Apportez vos déchets de cuisine au moins l'équivalent d'un seau, les Guides-Composteurs les transformeront en or brun... et vous recevrez une poubelle de cuisine spéciale pour vos déchets verts.

Infos : www.seneffe.be - 064/52.17.26

Marche ADEPS du REPS (Raquette Entente Pongistes Seneffoise) Le dimanche 9 juin de 8h à 18h à la Ferme de la Ravisée (Chaussée de Nivelles, 2 à Arquennes) - Marche : 5-10-15-20Km - Infos : 0479/48.99.54

Marche : 5-10-15-20Km - Infos : 0479/48.99.54

VTT FEARando 2019 « dixième anniversaire »

Le dimanche 9 juin à partir dès 7h au départ du stade Plennevaux d'Arquennes

10e Grande Brocante Vide Grenier

Le dimanche 9 juin de 6h à 17h Place Penne d'Agenais, rue des Canadiens et rue Rouge-Croix 7180 Seneffe.

Infos : 0478/32.85.90

Brocante et mini marché artisanal

Le dimanche 9 juin de 8h à 15h à la Salle du Fier à Bras à Familleureux (Rue Ferrer, 2). Au profit "des amis des animaux" asbl.

Les Chevaux Vapeurs du Pont à Pierrots

Les 9 et 10 juin. Rue des Écoles 19 - 7181 Arquennes -

Infos : 0479/ 57.22.13 - 0499/ 67. 95.45

Stages été 2019

Espace Jeunes (Du 1er au 26 juillet)

Les activités sont organisées de 9h à 16h avec possibilité de garderie à partir de 7h le matin et jusque 18h le soir sur les sites de Feluy et Arquennes.

Le ramassage en bus est gratuit !

Infos et inscription sur www.seneffe.be

Renseignements et inscription :

Evelyne Magotte et Céline Rouge
Rue des Canadiens, 15 - 7180 Seneffe
064/52.17.97 - jeunesse@seneffe.be

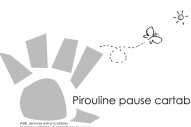


Pirouline pause cartable (Du 29 juillet au 28 août)

Infos et inscription sur www.seneffe.be

Renseignements et inscription :

Rue des Canadiens, 15 - 7180 Seneffe
064/52.17.67 - pcsseneffe@gmail.com



Offres d'Emploi

La Commune de Seneffe recrute un Conseiller en aménagement du territoire et de l'urbanisme (H/F)

Contractuel APE - Temps plein (36h)

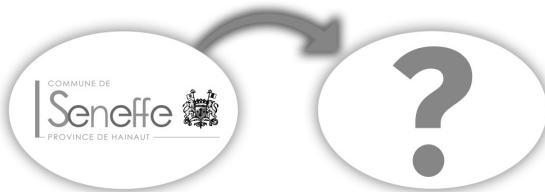
Annnonce complète sur www.seneffe.be

La Zone de secours Hainaut Centre constitue une réserve de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires.

Annnonce complète sur www.zhc.be

GRAND CONCOURS !

CRÉATION D'UN NOUVEAU LOGO COMMUNAL



Le Collège communal souhaite renouveler son identité visuelle. Pour ce faire, la Commune lance un **grand concours de logo !**

Vous avez l'esprit créatif et vous habitez l'entité ? Alors lancez-vous et faites-nous parvenir vos propositions **pour le 30 juin 2019 au plus tard**. (Concours ouvert aux employés de la commune et du CPAS)

Le lauréat bénéficiera d'un bon d'achat d'une valeur de 500 euros et son logo sera diffusé sur tous les supports de communication de la Commune de Seneffe.

Vous trouverez le règlement de participation sur www.seneffe.be/concours

ou au service Population (21 rue Lintermans)

Bonne chance !



Mesures de circulation

Travaux d'entretien de voiries à la Rue de Rosseignies du 3 au 14 juin : Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits Rue de Rosseignies (tronçon compris entre les numéros 27 et 29). Plan de déviation sur www.seneffe.be

Fête des voisins le 7 juin : De 17h30 à 24h, le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits, Chemin Staumont.

"Chevaux vapeur du Pont à Pierrots" le lundi 10 juin : Le stationnement des véhicules sera interdit excepté riverains rue des Ecoles et Rue de Scarbotte. La circulation des véhicules sera interdite Rue des Ecoles, Rue de Scarbotte et Venelle du Boulanger.

Brocante de l'Amicale du Service des Travaux le 9 juin de 5h à 19h : Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits aux endroits suivants :

- Voirie de liaison entre la Rue des Canadiens et la Rue de la Rouge-Croix (entre le Service Travaux et le Bureau de Police).
- Rue de la Rouge-Croix, à partir de l'accès au parking situé juste après la salle communale jusqu'à la Justice de Paix.

Soumonces générales le 15 juin de 16h à 24h :

- Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits Place Penne d'Agenais, dans la direction Rue des Canadiens – Rue Lintermans, le long des habitations.
- La circulation des véhicules sera interdite Rue Général Leman, Place des Alliés et Rue Lintermans, tronçon compris entre l'Avenue Reine Astrid et la Rue Rouge Croix.
- La circulation des véhicules restera possible Place Penne d'Agenais, dans le sens Rue Lintermans – Rue Rouge Croix.
- Une déviation sera mise en place.

Rallye de la Haute Senne le 16 juin : Le stationnement et la circulation seront interdits à La Gratière, Chemin de Clerbois, Chemin du Bois d'Horrués, Le Créquion, Le Bourleau, Chemin aux Loups, Chemin de la Rocq, Chemin des Luttes, Rue des Combattants Français.



Le Seneffe Festival - 10 ans déjà !

Le Seneffe Festival fêtera son 10ème anniversaire dans le cadre prestigieux du château de Seneffe durant 3 jours (les 20,21 et 22 septembre 2019)

La commune offre comme les autres années les tickets aux seneffois avec un tarif préférentiel, à savoir :
Pass pour le vendredi 20/09 : 19€ - Pass pour le samedi 21/09 : 25€ - Pass pour le dimanche 22/09 : 23€
Pass pour les 3 jours : 55€ - Pass pour 3 jours pour les enfants : 9€ (de 0 à 11 ans)

La vente des tickets reposera sur la composition du ménage (1 ticket /jour et par personne ou 1 pass/personne) - Se munir de sa carte d'identité.

L'enlèvement des tickets se fait auprès du Service Population (064/52.17.04) selon l'horaire suivant :

- le lundi : de 8h à 12h30



- les mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 12h30 et de 13h30 à 15h30

- le mercredi : de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h (Fermé à 15h30 durant les vacances scolaires)

- le samedi : de 10h à 12h

Le paiement pourra se faire par carte de débit ou en argent liquide (pas de carte de crédit).